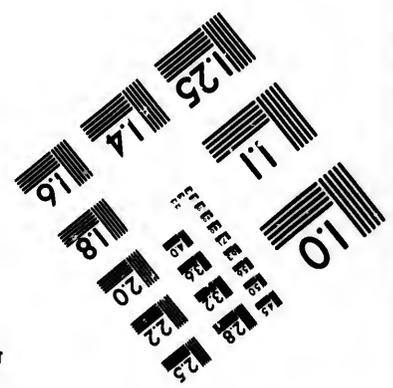
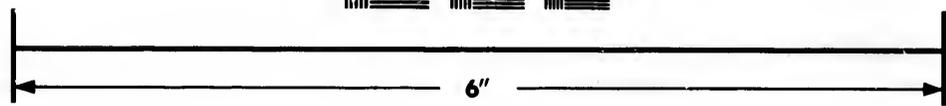
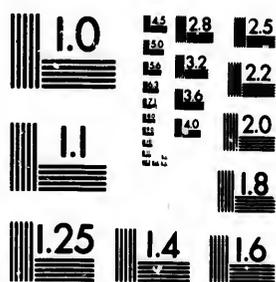


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

128  
132  
125  
22  
20  
8

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

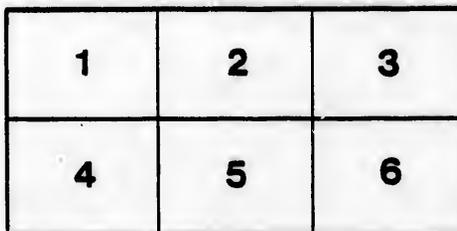
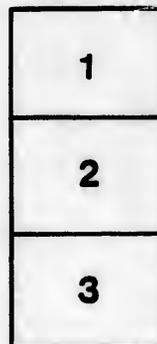
Library of Parliament and the  
National Library of Canada.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque du Parlement et la  
Bibliothèque nationale du Canada.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

4

# LA NOUVELLE DÉCOUVERTE

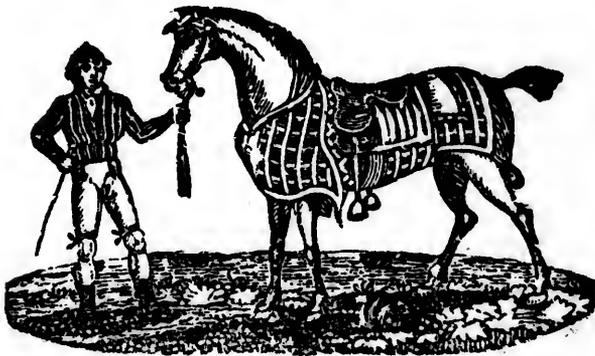
OU  
LE GUIDE DE LA FERRURE

SUIVI

d'un précis de la connaissance et de la manière  
d'élever les poulains, et le traitement qu'il faut donner aux  
pieds pour les conserver sains.

PAR

**JEREMIE LAMONTAGNE.**



MONTREAL:  
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR  
Rue St Vincent, Nos 6, 8 et 10.

1869

LA NOUVELLE DÉCOUVERTE

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

et **ENREGISTRÉ** conformément à l'Acte du Parlement du Canada,  
en l'année 1869, par JÉRÉMIE LAMONTAGNE, au Bureau du  
Ministre de l'Agriculture.

# LA NOUVELLE DECOUVERTE



## PREMIÈRE PARTIE.



### DE LA FERRURE.

L'art de ferrer peut se réduire à quatre règles principales qui sont : pince devant, talon derrière, n'ouvrir jamais les talons, employer les clous les plus déliés de lames, faire les fers les plus légers selon le pied et la taille du cheval.

Selon la première de ces règles, qui est pince devant, talon derrière, il faut brocher les clous à la pince des pieds de devant, et non au talon, pour ne point enclouer un cheval ; parceque le talon des pieds de devant est plus faible que la pince, ayant peu de corne : et au contraire, il faut brocher au talon des pieds de derrière, et non à la pince, parce que la pince est plus faible.

La seconde règle, qui est de n'ouvrir jamais les talons, signifie qu'il ne faut ni trop couper, ni creuser le dedans du pied du côté des talons en parant, cela séparerait les quartiers d'avec le talon : et par conséquent affamerait et réunirait le pied, qui, au lieu de s'élargir, se serrerait et se rétrécirait davantage parce que les talons étant creusés, les quartiers se rapprochent nécessairement, serrent et pressent le petit pied.

La troisième règle, est d'employer les clous les plus déliés de la lame ; parceque les clous trop épais, faisant

un grand trou, soit en brochant, soit en rivant, font éclater la corne, et avec cela, les gros clous sont plus sujets à enclouer que les autres, surtout aux pieds où il y a peu de corne. Aux fers des chevaux de carosse, on emploie des clous plus gros, à cause de la forme du pied, qui doit être naturellement plus grosse ; mais ils doivent toujours être déliés de lame, à proportion de la grandeur et de l'épaisseur du fer.

La quatrième règle, c'est d'employer les fers les plus légers, selon le pied et la taille du cheval, parceque les fers trop pesants foulent les nerfs, lassent et fatiguent le cheval, et sont sujets à se détacher et à se perdre par le moindre heurtement ou la moindre pierre qu'un cheval rencontre.

Outre ces quatre règles générales, il y en a encore de particulières, et aussi essentielles à observer :

1° Il faut que le fer accompagne la rondeur du pied jusqu'au près du talon, afin que le cheval marche plus à son aise, et que les éponges ne débordent guère au talon, ce qui l'empêchera de forger en marchant et de se déferer.

2° Le fer doit porter justement sur la corne, car s'il portait sur la sole, qui est une corne plus tendre, il ferait boiter le cheval. C'est aussi pour cette raison, qu'il ne faut pas qu'il soit bordé par dedans, ni étampé trop gros, c'est-à-dire les clous percés trop en dedans.

3° Il ne faut pas que les clous soient brochés plus haut les uns que les autres. Mais également, en rond de peur que quelque clou étant trop élevé, ne serre la veine qui entouré le petit pied.

4° Quand les clous sont brochés, il faut bien les river, afin que le cheval ne se coupe pas, ce qui arrive aux chevaux vieux ferrés, dont les clous s'enfoncent

dans le fer à mesure qu'il s'use, ce qui fait sortir les rivets.

5° Enfin, quand le cheval est ferré, il faut râper le pied tout au tour afin de l'unir et de lui donner une forme ronde et égale, et émousser les pointes des rivets qui pourraient déborder. Il est à remarquer qu'il y a des chevaux qui ont les pieds si durs et si secs, qu'on ne peut brocher un clou sans qu'il coude. Il faut, avant de les ferrer leur tenir les pieds de devant dans la fiante mouillée, environ une demi-journée, pour leur attendrir la corne. On doit bien se donner garde de souffrir qu'on leur brûle les pieds avec un fer chaud, comme font la plupart des forgerons, afin qu'ils soient plus aisés à parer. Cette méthode ne vaut rien : par là on dessèche le pied, on l'affame, et on ôte la substance : mais comme pour les chevaux de carosse, on est obligé de mettre un pinçon à la pince du fer, lequel pinçon est un retour de fer qui entre dans la pince du pied, pour entretenir le fer droit, et l'empêcher de se jeter ou en dedans ou en dehors, ce qui ferait que le cheval se couperait ou se déferrerait ; dans cette occasion, on ne peut pas se dispenser de faire chauffer ce pinçon, afin qu'il puisse s'enfoncer dans la corne ; mais tout le reste du fer doit être froid.

Les règles ci-dessus sont pour les chevaux qui ont bon pied. Il faut présentement examiner la ferrure qui convient à ceux qui ont les pieds défectueux, qui sont : les talons bas, les pieds plats, les pieds comble, les pieds encastelés, ceux qui sont droits sur membres, bouletés, ceux qui ont les jambes arquées ; ceux qui sont rampins, ceux qui bronchent, qui se coupent en marchant : et enfin ceux qui ont été fourbus, ou qui ont eu un étonnement de sabot.

## DES TALONS BAS.

D. Combien il y a-t-il de sortes de talons bas ?

R. Il y a deux sortes de talons bas ; quelques chevaux ont le talon bas et la fourchette grasse ; d'autres ont le talon bas et serré.

Les talons bas et la fourchette grasse sont de très-mauvais pieds ; on a coutume, pour suppléer à ce défaut, d'épaissir le fer à l'endroit des éponges ; mais cela ne dure qu'autant qu'il est neuf ; c'est pourquoi il faut nécessairement mettre à ces sortes de chevaux des crampons pour empêcher le talon et la fourchette de porter à terre, et afin que la nourriture se jette du côté du talon. Et il faut couper la corne en pince, afin que l'épaisseur du fer à l'endroit des éponges, lui donne l'aplomb (ou niveau) il ne faut presque point creuser dans les quartiers, mais parer la fourchette plate ; par ce moyen le talon se fortifiera ; il faut aussi à chaque ferrure couper un peu de la pince et percer le fer maigre en pince de peur d'enclouer.

A l'égard de ceux qui ont le talon bas et serré, il faut leur donner un fer épais à l'éponge et mince en pince, afin que le fer donne l'aplomb au cheval, avec l'éponge droite et épaisse en dedans, pour élargir et faire pousser le talon en dehors à mesure qu'il croîtra ; ne point creuser les talons, rogner la pince à chaque ferrure. Comme ces sortes de fers ne manqueront pas de causer quelque douleur aux pieds, les premiers jours, il faudra leur appliquer à la partie inférieure du pied de l'onguent préparé pour cette fin, (nommé onguent pour faire pousser la corne des chevaux.)

## DES PIEDS PLATS.

Les pieds plats sont ceux dont les quartiers s'élargissent trop en dehors, ce qui fait que la fourchette porte ordinairement à terre et fait boiter le cheval. C'est un défaut considérable, surtout aux jeunes chevaux, parce que les quartiers s'élargissent de plus en plus à moins qu'on n'y porte remède de bonne heure.

La manière de ferrer qui convient le mieux à ces sortes de chevaux, c'est de leur mettre des fers dont les branches et la pince soient plus droites que la forme des quartiers et de la pince du pied, et de les percer maigre. Chaque fois qu'on les ferre, on ôte avec le rogne-pied ce qui déborde de la pince et des quartiers. Comme par cette ferrure il est impossible que le fer ne porte un peu sur la sole, il faut, après que le cheval a été ferré, lui mettre dans le pied un restreintif, et ne pas le faire travailler de quelques jours, afin qu'il s'accoutume à cette ferrure.

Si le pied pousse trop vers la sole et se resserre du côté des talons, il faut se servir du fer à éponge épaisse en dedans pour élargir et faire pousser le talon en dehors afin d'empêcher la sole de trop pousser, et de faire passer la nourriture du côté du talon; et il ne faut point dans cette occasion que les branches du fer soient droites. Il faudra leur appliquer à l'inférieure du pied l'onguent indiquée pour les pieds bas et serrés.

## DES PIEDS COMBLES.

Le pied comble est celui qui a la sole plus haute que la corne, les uns plus, les autres moins. Ce défaut, qui est ordinaire aux chevaux élevés dans les pays ma-

récageux, vient de ce que la nourriture pousse trop à la pince et à la sole, au lieu de passer au talon ; c'est aussi pour cela que presque tous les pieds combles, quoiqu'ils s'élargissent du côté des quartiers, se serrent au talon qui se trouve privé de nourriture.

Suivant la structure de des pieds, il est aisé de voir qu'il faut leur donner des fers étroits et épais en dedans afin d'ouvrir les talons, et de contraindre la nourriture, superflue à la pince et à la sole, de passer au talon. Il faut aussi pour la même raison, raccourcir à chaque ferrure la pince du fer et percer maigre en pinces. Il faudra leur appliquer à l'inférieure du pied, l'onguent indiquée pour les pieds bas et serrés.

Il y a quelques forgerons qui se servent de fers voûtés pour ces sortes de pieds. Cette méthode ne vaut rien, car bien loin de soulager les pieds, on les ruine par la suite, parce que le pied prenant la forme du fer, la nourriture pousse toujours à la sole, ce qui rend le pied comble et difforme de plus en plus, et empêche le cheval de marcher sûrement, n'appuyant que sur le milieu du fer. Il y a pourtant des pieds auxquels la sole surmonte plus dans un endroit que dans l'autre, ce que les maréchaux appellent oignons. Pour se servir de ces chevaux, on est obligé nécessairement de voûter le fer.

#### DES PIEDS ENCASTELÉS.

On appelle cheval encastelé comme nous l'avons déjà dit, celui dont les talons sont si serrés et pressent si fort le petit-pied, qu'ils l'empêchent de marcher à son aise, et le font souvent boiter. La cause de ce mal vient de la mauvaise forme du pied, qui, au lieu d'avoir

la rondeur ordinaire jusqu'au près des talons, se serre et se rétrécit dans cet endroit. Les pieds trop longs, secs et privés d'humeur, sont pour la plupart encastelés. Une ferrure mal ordonnée cause souvent aussi cet accident. Comme les chevaux encastelés marchent ordinairement de la pince, pour éviter la douleur du talon, cette démarche leur raccourcit le nerf et leur rend par la suite les jambes arquées. Pour prévenir et corriger ce mal, il faut, en parant les pieds, abattre la corne en pince afin qu'elle présente l'aplomb du cheval, sans toucher le moins possible les talons, sans creuser les quartiers, il faut aussi parer la fourchette plate, et laisser la sole forte au talon ; car, comme on l'a déjà dit, en creusant les quartiers, on affaiblit les talons et on ôte la force du pied ; en sorte que les quartiers venant naturellement à se rapprocher pour remplir le vide, ils pressent nécessairement le petit-pied, et causent de la douleur dans cette partie, ce qui fait boiter le cheval.

Après avoir ainsi paré le pied, il faut le ferrer avec un fer léger (le propre de cette ferrure étant d'élargir les talons.) Parce que le dedans de l'éponge étant de beaucoup plus épais que le dehors, la corne est obligée de pousser en dehors ; et en renouvelant plusieurs fois cette sorte de ferrure, le talon s'élargit ; et cette partie prend de la force. Il faut que le dedans de l'éponge soit trois fois plus épais que le dehors, et qu'elle soit étroite, afin que la partie de dedans porte peu sur la sole.

Comme les chevaux encastelés ont ordinairement le pied sec, il faut, avant de les ferrer, leur tenir les pieds dans la fiente mouillée, environ l'espace d'une demi-journée, l'humidité leur attendrit la corne, la rend plus aisée et prépare le talon à s'élargir plus facilement. J'ai vu beaucoup de chevaux guéris de l'encastelure

par ce moyen. Il faut aussi, de deux en deux jours, leur graisser les talons et le tour de la couronne avec l'onguent du pied décrit pour les pieds bas et serrés.

Lorsqu'on s'aperçoit qu'un talon veut se serrer, il faut le ferrer avec un fer léger, dont l'éponge du fer est un peu tournée en demi-talus du côté de dehors, et un peu plus épaisse du côté de dedans de façon pourtant que le dedans des éponges ne porté pas tout-à-fait sur la sole.

Il faut avec cela observer la même manière de le parer, comme pour les pieds tout-à-fait encastelés. C'est-à-dire ne point creuser dans les quartiers, parer la fourchette plate, racourcir le pieds à la pince à chaque ferrure, et percer maigre en pince.

Les chevaux qui ont des seimes (accident qui provient ordinairement de sécheresses, et de talons serrés et par cause de mauvaise ferrures) doivent aussi être ferrés à demi-talus, pour les raisons que nous avons dites, ci-dessus ; et si les talons continuent de se serrer, il faut leur donner un fer à talus.

#### LES CHEVAUX DROITS SUR MEMBRES, BOULETÉS, LES JAMBES ARQUÉES ET QUI SONT RAMPINS.

La manière de ferrer les chevaux qui sont droits sur membres, qui ont les jambes arquées et qui sont rampins, c'est de leur abattre la corne en pince, fort bas, sans pourtant creuser les quartiers ; cela leur fait baisser le boulet, et contraint le nerf de s'étendre. Il faut aussi que le fer soit plus épais aux éponges pour qu'il donne l'aplomb au cheval.

Quand le cheval est tout à fait bouleté, c'est-à-dire que l'os du boulet se pousse si fort en avant, qu'il paraît

sortir de sa place, il faut lui abattre la corne en pince jusqu'au vif, lui graisser le nerf de la jambe avec l'onguent décrit pour les pieds bas et serrés et le promener tous les jours au petit pas sur un terrain doux, jusqu'à ce que le boulet ait repris sa place. C'est la seule manière de ferrer ces sortes de pieds ; mais elle réussit rarement s'ils ont été négligés.

#### DES CHEVAUX QUI BRONCHENT ET DE CEUX QUI SE COUPENT.

Lorsqu'un cheval est sujet à brocher, on a coutume de lui abattre la pince du pied et de racourcir le fer en pince, afin qu'il ne rencontre pas si facilement le fer ; mais ce défaut, qui est ordinaire aux chevaux qui sont faibles du devant, ou qui ont les jambes usées, se raccommode rarement par la ferrure.

A l'égard des chevaux qui se coupent en marchant, cela arrive aux uns parce qu'ils n'ont pas l'habitude de marcher, en sorte que, portant mal leurs jambes, ils s'attrapent avec le fer ; d'autres, par faiblesse de reins, traînent les jambes au lieu de les lever et de les porter droit. Souvent aussi la mauvaise ferrure cause ce désordre, soit parce que le fer déborde ou qu'il n'est point posé suivant l'aplomb, soit parce que les rivets sont trop longs ; d'autres enfin par lassitude après un long travail. Le repos est le seul remède pour ces derniers.

## DEUXIÈME PARTIE.

---

### DES CHEVAUX QUI N'ONT POINT ENCORE ÉTÉ FERRÉS ET DES POULAINS.

Pour prévenir les chevaux qui n'ont jamais été ferrés, des infirmités des chevaux ferrés, tel qu'expliqué dans la première partie de ce livre, il faut leur entretenir la corne suivant l'aplomb, c'est-à-dire leur couper la corne suivant les signes de la corne (ces signes sont les côtes à l'extérieur qui sont très-apparentes) qui doivent être suivies de la pince au talon ; enfin, prenant le niveau sur l'os de la patte, depuis l'épaule du cheval, et qui devra tomber au milieu du talon. Voilà ce que signifie l'aplomb ou niveau ; en travaillant la corne des chevaux suivant ces règles, nous pourrons être certains qu'ils seront exempts de plusieurs infirmités.

**Q.** Quel est la cause que le cheval ferré et celui qui ne l'est point, sont sujets aux mêmes infirmités, telles que le serrement de corne, bouletté, genoux pliés, qui ont le poitrail creux et étendu ?

**R.** La cause de ces infirmités sur le cheval ferré est causée par la mauvaise ferrure, c'est-à-dire que le forgeron ferrant ne connaît point l'aplomb ou le niveau du cheval ; parce qu'il coupe trop de corne au talon, et qu'il en laisse une trop grande abondance en pince : ce qui donne la pesanteur du cheval sur la pince et qui le contraint à bouleter ou plier du genou, ou à s'étendre, et en s'étendant lui amène les épaules en avant et lui fait creuser le poitrail. Quant au serrement de corne, le forgeron ferrant lui coupe tellement le talon,

lui creusant les quartiers, que ça occasionne le talon à se resserrer sur le petit pied.

Quant aux chevaux qui n'ont point été ferrés et qui sont attaqués de ces infirmités, la cause est qu'on laisse trop pousser la corne en pince, et qu'on leur tient les pieds trop secs ; par exemple, n'avez-vous pas vu un poulain, le printemps, bouleté ou plié du genoux, ou s'étendre les pattes, — et le temps arrive de le mettre en pâturage.—Vous lui coupez la corne et il devient bien. Voilà donc la cause de ces infirmités : qu'il avait la corne trop longue.

Ces mêmes infirmités peuvent aussi être occasionnées par la manière de paver les écuries. Je crois devoir entrer dans quelques détails sur les sujets dont il est question dans ce petit volume, vû qu'ils importent pour le bon état des pieds et des jambes du cheval. Ce qui mérite le plus notre attention, c'est l'inégalité des stalles dans les écuries, et surtout l'élévation qu'on leur donne du côté du ratelier, où elles forment une pente rapide vers la partie postérieure. Le but de cet arrangement est de faciliter l'écoulement de l'urine ; disposition prise, à dessein de donner aux chevaux un air plus avantageux en les faisant paraître plus grands et plus élevés qu'ils ne le sont réellement.

Le terme moyen de l'élévation des stalles est de quatre à cinq pouces, et généralement de six à sept. Une surface ainsi disposée place le cheval dans une position forcée, en ce qu'elle élève plus les pinces que les talons, d'où résulte nécessairement une extension continuelle des muscles situés derrière la jambe et des ligaments articulaires et principalement de ceux adhérant aux pieds. Il faut remarquer aussi que dans une pareille situation, l'animal est contraint d'avoir ses extrémités

postérieures toujours tendues, ce qui doit produire les plus pernicioeux effets ; mais il serait facile de remédier à ces inconvénients en donnant au pavé des stalles moins d'élévation sur le devant qu'en arrière, parce qu'alors elles sont plus en rapport avec la conformation naturelle du cheval, non-seulement en lui prêtant plus d'aisance pour se lever, mais encore en laissant aux muscles et aux ligamens des extrémités plus de relâchement et de liberté lorsqu'il est sur ses membres.

#### DES POULAINS.

D. Quel est le soin qu'il faut donner aux pieds des poulains pour les conserver sain ?

R. Le besoin qu'il faut leur donner aux pieds, c'est de leur entretenir le pied naturel, c'est-à-dire remarquer la forme de la corne d'un poulain à l'âge de quinze jours, vous trouverez qu'il est sur son aplomb, par conséquent le temps de les mettre en hivernement arrivée, il faudra leur couper la corne en pince et la plainner en pince seulement, et répéter ceci plusieurs fois dans l'hiver. Je suis certain que si cet avis est appliqué aux pieds des poulains, sur cent poulains quatre-vingt-dix seront sains.

#### OBSERVATIONS SUR L'ART DE LA FERRURE.

Je me permettrai ici de faire quelques observations sur les maîtres de forges, dont l'intérêt personnel est, à mon avis, la cause principale des divers modes de ferrures qui sont opposées à celle dont je viens de parler dans cet ouvrage, et non l'opposition supposée des ouvriers contre une méthode plutôt que contre une autre.

S'il était possible de trouver une mode de ferrure qui, mieux que tout autre procédé suivi jusqu'à présent, donnât aux forgerons la facilité de ferrer un plus grand nombre de chevaux par jour, je ne doute nullement qu'il en fut généralement adopté, excepté pour les cas où les propriétaires de chevaux ou ceux qui en sont chargés en ordonneraient autrement. En général, les forgerons connaissent si peu la structure du pied, qu'ils regardent tout simplement le fer comme un moyen de défense, sans avoir égard aux effets qui peuvent résulter de sa forme. En laissant le forgeron faire à sa guise, il adoptera au pied le fer qui peut être façonné et assujetti le plus promptement, pourvu que les lames des clous ne touchent pas le vif, et que le cheval quitte la forge sans boiter, de même il adopterait tout autre moyen s'il pouvait en retirer autant de profit. Il est donc clair que, s'il est obligé d'employer plus de temps et de travail à suivre une autre méthode, ses profits en seront diminués, à moins qu'on ne lui permette d'en augmenter le prix. Un autre grand obstacle à l'adoption de nouvelles théories en ferrure c'est que pour s'en rendre la pratique familière, il faut un peu d'exercice et d'habitude.

Toutes ces difficultés viennent donc moins des hommes mêmes, que de l'état peu avancé de l'art de la ferrure. Comme aucune méthode, n'a une supériorité reconnue sur une autre, chaque forgeron est resté libre de suivre celle qui était le plus à sa convenance, et qui favorisait davantage ses intérêts. Voilà pourquoi le travail manuel a toujours été fait avec négligence et grossièreté par des ouvriers inhabiles, exécutant leur ouvrage sans réfléchir, ni aux principes de l'art, ni aux formes que peuvent réclamer les diffé-

rents cas. Il n'est pas douteux que, si on eût découvert un système décidément supérieur, les forgerons ne se fussent empressés de l'adopter et que le salaire de leur travail ne se fût bientôt établi à un juste prix par l'effet de la concurrence ; mais dans l'état où sont aujourd'hui les choses, la forge où l'on paie le moins cher est en général la plus en vogue. Il est cependant important, pour les maîtres de forges, de réfléchir sur la suite pernicieuse d'une telle pratique. Il serait très-urgent que chaque ouvrier, à la fin de son apprentissage, entrât dans un établissement public où il ferait preuve de son habileté, et subit ensuite l'examen d'une assemblée compétente, sur les principes de son art, avant de commencer à exercer sa profession.

Une autre circonstance qui nuit aux rapides progrès dont la ferrure est susceptible, c'est l'opinion qui fait regarder un cheval comme bien ferré lorsqu'il quitte la forge sans boiter ; car quelque grossier que puisse être le morceau de fer qu'on aura assujetti au pied, pourvu toutefois que les lames des clous n'offensent point les parties sensibles et que la sole ne soit point pressée, le cheval ne paraîtra pas plus gêné qu'avec le fer le mieux conditionné ; de là vient l'indifférence des personnes qui ne s'arrêtent qu'aux apparences, sans réfléchir aux conséquences qui peuvent résulter de la forme vicieuse du fer.

Il est pourtant hors de doute qu'il en serait autrement avec un mode plus ingénieux ; car si on présentait au public une nouvelle méthode de ferrure qui l'emportât sur l'ancienne, qui ne fut pas plus dispendieuse, et qui même mît le cheval en état de faire autant de service que deux autres chevaux ferrés d'après un autre sys-

tême, elle serait, je n'en doute pas, généralement adoptée de préférence.

Dans la capitale ainsi que dans les principales villes du royaume, il y a beaucoup d'habiles ouvriers capables d'exécuter parfaitement toutes les ferrures possibles, si les principes qu'ils doivent suivre leur sont bien expliqués, et si on accorde à leur travail et à leur temps un prix qui puisse les compenser.

Certaines personnes qui prétendent se connaître en ferrure en raisonnent quelquefois d'une manière curieuse ; les unes soutiennent qu'il faut donner beaucoup de couverture aux fers, ne pas ménager le métal, et surtout éviter de les tenir trop minces ; d'autres blâment les gros fers et le veulent étroits et légers. Cependant dans ce conflit d'opinions absurdes et contradictoires, on voit ces mêmes personnes garnir d'un fer volumineux un pied abondant en corne qui pourrait presque s'en passer, et employer un fer étroit et léger pour un pied mince et plat qui nécessiterait un fer épais et à couverture étendue.

J'ai fait ces remarques pour démontrer que la connaissance de cet art ne peut être acquise en inspectant incidemment les pieds des chevaux, ou en se contentant d'examiner légèrement les fers et les clous, on ne peut l'obtenir que par une attention suivie, soit en pratique soit en théorie.

Il serait à désirer que les ouvriers fussent payés proportionément à leur habilité, mais c'est encore une chose à laquelle on donne trop peu d'attention.

Il y a deux classes d'ouvriers, le fireman et le doorman.

Le premier forge les fers et les ajuste aux pieds ; le second aide à forger et brocher les clous quand le

fer est ajusté. Un salaire égal est fixé pour ces deux classes, sans égard à l'habileté; il n'est pas rare de voir un très mauvais ouvrier être payé autant qu'un ouvrier adroit.

Il serait convenable d'améliorer la constitution des forges, car toutes celles que j'ai vues sont très défectueuses sous le rapport de l'arrangement et de la commodité.

*[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. A horizontal line is visible across the middle of this section.]*

## TROISIÈME PARTIE.

## CREVASSES.

Cette maladie, provenant de l'acrimonie d'une humeur qui cautérise la partie où elle à son cours, se trouve placée naturellement à la suite des eaux. Cette maladie est fort douloureuse, en ce que la douleur se trouvant précisément dans le centre du mouvement qui est la jointure, elle se renouvelle à chaque pas. Ces deux noms différents qu'on lui donne, ne marquent que deux degrés différents du progrès que le mal a fait. Ce mal est au paturon ce que la malandre est au pli du genoux, et la solandre a celui du jarret. D'abord, il ne paraît qu'une simple crevasse, d'où il suinte des eaux puantes, quelque fois même un peu troublées et blanchâtres; comme si elles étaient purulentes. Lorsque cette crevasse n'a fendu que le cuir extérieur (soit qu'elle provienne de cause externe, comme d'avoir marché dans la boue, dans la glace etc., ou même qu'elle provienne de cause interne comme des eaux, (ou d'une disposition à en avoir), elle n'est pas encore dangereuse, et peut se guérir assez aisément même si elle provient de cause externe, et alors elle ne mérite le nom que de simple crevasse, mais si non-seulement le cuir se trouve fendu, mais encore que l'acreté de l'humeur jointe aux mouvements continuels de cette partie, ait corrodé et divisée les membranes qui recouvrent les jointures dont cette partie est remplie, et qu'en introduisant un Stylet ou une paille dans cette

ouverture ; l'on entre sans résistance dans un vide d'un travers de doigt ou deux de profondeur, pour lors le mal est très dangereux et mérite le nom de Mulle Traversière. Il faut donc des remèdes plus ou moins forts et plus ou moins d'exactitude dans le régime suivant que ce mal est plus ou moins invetéé dans le cas de la simple crevasse tous les remèdes employés pour les râpes, le solandres et les malandres sont convenables et même suffisants ; mais, lorsque la crevasse pénètre un peu plus avant, il faut quelque chose de plus efficace employé avec une méthode très exacte.

Il faudra appliquer pour ces deux sortes de crevasses. Pour crevasses simple (onguent pour simple crevasse). Si ces crevasses sont accompagnées de filandre (onguent pour filandre et crevasses).

#### MOLLETTE.

D. Quel est la cause de la mollette ?

R. Il y a deux causes, la mauvaise ferrure et le trop grand travail ?

La mollette est une tumeur tendre et molle, de la grosseurs d'une noisette, quelquefois d'une noix, sans douleur dans les commencements, et remplie d'eau situé à la partie latérale du boulet tant interne qu'externe. Cette tumeur blesse le cheval, si elle a quelqu'adhérence au tendon ou nerf du pied, et pour lors on l'appelle mollette nerveuse, laquelle est dangereuse et estropie à la fin le cheval. Lorsque deux mollettes se correspondent vis-à-vis l'une de l'autre, on leur donne le nom de chevillées. Il en est de cette dernière espèce de nerveuses, et qui résonnent comme si elles étaient remplies de vents. Il est dangereux de les

vouloir percer pour en faire sortir les eaux rousses qui y sont contenues, comme font quelques-uns ; il faut user des remèdes plus doux que l'on pourra se produire en demandant (onguent pour les mollettes.)

#### SUROS.

D. Combien y-a-t-il de sortes de suros ?

R. Il y a trois sortes de suros, le suros simple, le suros chevillé et le fusée.

Le suros est une tumeur, dure calleuse et sans douleur qui croît sur l'os même du canon, à la partie latérale tant interne qu'externe.

La première est, lorsqu'il se trouve seul.

S'il est malheureusement placé dans le genou ou sous le tendon que l'on appelle en terme de cavalerie, nerf, il est très mauvais, fait boîter le cheval et le rend inhabile au service. S'il est éloigné de l'un et de l'autre ; c'est un défaut, mais qui n'empêche pas qu'on ne puisse tirer du service d'un cheval à moins que le mal ne s'étende.

La seconde espèce est le chevillé, c'est lorsque sur la même jambe, il y en a un d'un côté et l'autre de l'autre: se correspondant si juste, qu'on croirait l'os traversé d'une cheville osseuse.

La troisième, est lorsque deux se trouvent audessus l'un de l'autre du même côté du canon sur la même ligne ; on l'appelle alors fusée.

L'on voit quelquefois à la partie interne et supérieure du canon, un gros suros qui semble s'étendre jusque dans le genou : c'est une dilatation de la partie latérale de la tête ou extrémité supérieure du canon. Il n'estropie pas le cheval comme le suros dans le

genou, mais il est bien dangereux ; on l'appelle osselet improprement. La même chose arrive aussi quelquefois à l'os du paturon. Comme la différence des accidents est difficile à connaître, ils sont toujours fort suspects.

Le suros simple qui n'approche pas du genou ni du nerf, se dissipe ordinairement de lui-même ; il n'a besoin d'aucun remède. Mais on n'en voit peu de cette espèce au-dessus de huit ou neuf ans.

Toutes ces maladies viennent souvent au cheval pour s'être blessé l'os au travers du périoste. Le contus recevant de nouveaux sucs nourriciers et ayant perdu son ressort, se dilate et forme cette éminence. Les maladies internes peuvent aussi y contribuer.

Voici la manière de les traiter : Il faut commencer par raser le poil où est le suros, le battre longtemps et à petits coups, avec un bâton aplani par un côté, afin de le ramolir ; ensuite y appliquer le remède que vous pourrez vous procurer en demandant " l'onguent pour les suros."

FIN.

---

# TABLE DES MATIÈRES.

## PREMIÈRE PARTIE.

	PAGES.
De la ferrure.....	3
Des talons bas.....	6
Des pieds plats.....	7
Des pieds combles.....	7
Des pieds encastelés.....	8
Des chevaux droits sur membres, etc.....	10
Des chevaux qui brouchent, etc.....	11

## DEUXIÈME PARTIE.

Des chevaux non ferrés.....	12
Des poulains.....	14
Observations sur l'art de ferrure.....	14

## TROISIÈME PARTIE.

Crevasses.....	19
Mollettes.....	20
Suros.....	21

